

2024

BULLETIN D'ADHESION & DE SOUTIEN



De l'écrit à l'écran
Association déclarée à la sous-préfecture de
NYONS
Reconnue d'intérêt général*
A renvoyer par voie postale à
DE L'ÉCRIT A L'ÉCRAN
1 rue Marius Milou
26200 MONTELIMAR
Ou par mail à :
info@delecritalecran.com
06 72 94 74 38

Contact adhérent

Nom :

Prénom :

Structure :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. Fixe/portable :

Email :

Je souhaite être tenu au courant par mail des activités de l'association : oui non

Cotisation annuelle 17 €

J'adhère à l'Association *De l'écrit à l'écran en qualité de :*

- Adhérent** personne physique cotisation de 17€
(Non déductible des impôts)
- Adhérent** personne morale, association, entreprise cotisation de 30 €
(Non déductible des impôts)
- Membre bienfaiteur** cotisation de 17 € + don
Fais un don à l'association dans le cadre de la loi sur le mécénat montant du don €
(Ce don ouvre droit à une réduction d'impôt de 66% plafonnée à 20 % du revenu imposable)
- Je souhaite recevoir un reçu pour don**

Je joins un chèque de : € à l'ordre de **DE L'ÉCRIT A L'ÉCRAN**

Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts et déclare vouloir adhérer à l'association *De l'Écrit à l'Écran*.

Fait à Le / / 2024

* L'intérêt général est une notion définie par la direction générale des impôts dans une instruction du 26 février 1988 (instruction 4C-2-88 sur les mesures en faveur du mécénat). Elle qualifie les associations ainsi désignées pour leur activité non lucrative, leur gestion désintéressée, et leur activité non restreinte à un public particulier.

¹ Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des Art. 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent.

Association DE L'ÉCRIT A L'ÉCRAN
RECONNUE D'INTERET GÉNÉRAL

Bureau : 1 rue Marius Milou 26200 MONTELIMAR

Siège social : Maison des services publics, 1 Avenue St Martin 26200 MONTELIMAR.

www.delecritalecran.com / direction@delecritalecran.com / info@delecritalecran.com

Siret : 534 393 434 000 20 / APE : 9 001 Z / Licence spectacle PLATESV-R-2020-001633 / R-2020-001635

2024

BULLETIN D'ADHESION & DE SOUTIEN



De l'écrit à l'écran
Association déclarée à la sous-préfecture de
NYONS
Reconnue d'intérêt général*
A renvoyer par voie postale à
DE L'ÉCRIT A L'ÉCRAN
1 rue Marius Milou
26200 MONTELIMAR
Ou par mail à :
info@delecritalecran.com
06 72 94 74 38

Créée en 2011 sous le nom d'ACTES EN DROME sous l'impulsion du cinéaste Alain CHOQUART, l'association a pour objectif de promouvoir l'art cinématographique, la littérature, le spectacle vivant et de contribuer au dynamisme culturel en région Rhône-Alpes.

Installée dans une zone à forte dominante rurale, l'association mène à l'année des actions éducatives et culturelles sur le territoire, qui s'articulent autour de six axes fondateurs :

- o L'éducation artistique à l'image en milieux scolaires et sensibles
- o La médiation culturelle
- o La création théâtrale, en résidence
- o L'émergence et l'accompagnement d'auteurs-réalisateurs
- o L'accès et la promotion aux œuvres cinématographiques
- o Un festival de cinéma pluridisciplinaires

En septembre 2012 naît le festival De l'écrit à l'écran. Six jours de programmation avec un regard inattendu porté sur le cinéma dont 5 journées dédiées au public scolaire du territoire.

Toute l'année, elle travaille sur le territoire auprès de 76 structures culturelles, éducatives, des MJC, des centres d'actions sociales ou de réinsertions... Fédère des partenaires régionaux et nationaux et assure la vitalité d'un collectif artistique en Drôme.

En 13 ans, De l'Écrit à l'Écran a fait venir sur le territoire des artistes prestigieux : Bertrand Tavernier, Ariane Ascaride, Maylis de Kerangal, Valérie Zénatti, Sabine Azéma, Yolande Moreau, Costa-Gavras, Abd Al Malik, Emmanuelle Bercot, Jacques Gamblin, Yvan Attal, Pierre Schoeller, Raphael Personnaz, Philippe Torreton, Cynthia Fleury, Hubert Mingarelli, Cédric Khan, Claire Marin, Claude Rich, Vincent Pérez, Sorj Chalandon, Clovis Cornillac, Pierre Salvadori, Eric Toledano et Olivier Nakache, Emilie Dequenne, Pierre Lemaitre, Frédéric Wiseman... mais aussi des mathématiciens, des juges d'instructions comme Renaud Van Ruymbeke, la navigatrice Isabelle Autissier ou encore le physicien Etienne Klein...

Reçu d'adhésion (à remettre à l'adhérent)

Nom : Prénom :

L'association *De l'écrit à l'écran* certifie avoir reçu la somme de € , au titre de la cotisation 2024.
et la somme de € , à titre de don en 2024.

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de : Membre Adhérent Membre bienfaiteur

L'adhésion ouvre droit à la participation à l'Assemblée Générale de l'association et permet de bénéficier de tarifs réduits pour le festival.

Fait à Le / / 2024

Association DE L'ÉCRIT A L'ÉCRAN
RECONNUE D'INTERET GÉNÉRAL

Bureau : 1 rue Marius Milou 26200 MONTELIMAR

Siège social : Maison des services publics, 1 Avenue St Martin 26200 MONTELIMAR.

www.delecritalecran.com / direction@delecritalecran.com / info@delecritalecran.com

Siret : 534 393 434 000 20 / APE : 9 001 Z / Licence spectacle PLATESV-R-2020-001633 / R-2020-001635